



ÉQUIPE NATIONALE

Belmadi poursuivra son aventure

C'était déjà dans l'air depuis que le président de la FAF, Charaf-Eddine Amara avait donné des indices encourageants concernant l'avenir de l'entraîneur, Djamel Belmadi, à la tête des commandes techniques de la sélection nationale.

P 7

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI CET APRÈS-MIDI À 15H00

Une belle empoignade pour la victoire

P 14

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 25 avril 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5524 - 19^e année

LE 1ER VICE-PRÉSIDENT DE LA HAUTE INSTANCE ISLAMIQUE DE PALESTINE

«La position de l'Algérie est historique»

P 16

TEBBOUNE ANNONCE UNE AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT EN 2023

« Je maintiens mes engagements »

› NATIONAL

- Commerce : Les efforts de l'État face aux résistances des lobbies
- Emploi : 52 000 postes créés en deux mois

› INTERNATIONAL

- Sahara occidental : « Le revirement du Gouvernement espagnol est inadmissible »

LIRE EN PAGES 2, 3 & 4



Ph : DR

SOUTIEN DE L'ALGÉRIE À LA CAUSE DES PEUPLES SAHRAOUI ET PALESTINIEN

« C'est une question de principe »

L'opinion de l'Algérie est aujourd'hui écoutée et sa voix est consultée sur les grands dossiers qui engagent la paix et la sécurité dans le monde, a affirmé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre périodique avec des représentants de la presse nationale. Le Chef de l'État a indiqué en substance que l'Algérie est fidèle à ses positions de soutien aux causes justes et aux principes fondateurs de sa politique étrangère dont les fondements s'inspirent du non-alignement.

« **L**a consultation de l'Algérie est devenue nécessaire dans plusieurs dossiers, pour ne citer que le Sahel ou encore la Libye », a-t-il indiqué tout en expliquant comment les pays de la Méditerranée s'intéressent à l'opinion de l'Algérie. Tebboune a réitéré la position de l'Algérie vis-à-vis des questions palestinienne et sahraouie, "considérées comme étant des questions de décolonisation". À propos de la question palestinienne, le chef de l'État a affirmé que l'Algérie poursuivrait ses initiatives et ses contacts jusqu'à amener le Conseil de sécurité à se réunir et statuer sur cette question, "c'est une constante algérienne depuis l'époque de feu Président Houari Boumediène à ce jour". L'Algérie refuse et s'oppose fermement aux violations de l'Entité sioniste à El-Qods occupée et les lieux saints, à leur tête Al-Aqsa », a-t-il indiqué ce qui constitue une condamnation claire et sans ambages des exactions des colons et de l'armée israélienne qui ont multiplié les violations de l'esplanade d'El-Aqsa. Lors de sa rencontre avec les représentants de la presse nationale, le président de la République a évoqué la crise libyenne tout en soulignant que la solution ne peut venir que du peuple libyen tout en affirmant que l'Algérie s'aligne sur la légalité internationale concernant ce dossier. À propos de la demande formulée par les Libyens pour organiser une conférence internationale en Algérie, il a précisé que l'Algérie, qui œuvre à l'unification des rangs, "ne s'engagera pas dans une initiative susceptible de créer la division entre les pays arabes", ou approfondir le fossé entre les acteurs libyens » ; tout en soulignant qu'il s'agit d'une initiative dépourvue d'indicateurs fiables sur la réussite de conférence. Il fera remarquer que l'Algérie, qui "n'a ni



PH: DR

répondu positivement ni négativement", suit la situation dans ce pays, "car nous ne voulons pas nous engager dans une conférence et échouer. Nous attendons des indicateurs de succès et non pas des indicateurs de division entre les pays arabes". Évoquant le sommet arabe, prévu en novembre prochain en Algérie, Tebboune a affirmé que tous les pays arabes ont confirmé leur participation, au plus haut niveau, expliquant que "l'Algérie n'a de problèmes avec aucun pays arabe. Ce sont tous des pays frères, et tout ce qui les touche nous affecte", a-t-il souligné.

« LE REVIREMENT DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL EST INADMISSIBLE »

Abordant le volet des relations de l'Algérie avec l'Espagne et de la volte-face du Chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez qui a foulé aux pieds les engagements de son pays, l'ancienne puissance coloniale du Sahara occidental, en apportant son soutien à la thèse de l'autonomie défendue par le Maroc et son nouvel allié Israël. « Notre ambassadeur ne retournera pas à Madrid tant que l'Espagne ne corrige pas sa position à propos du dossier du Sahara occidental. Les relations entre Alger et Madrid resteront froides tant que le gouvernement de Pedro Sanchez qui est en totale contradiction avec la morale et le sens des responsabilités », a-t-il souligné le président de la République tout en rassurant l'Espagne et les Espagnols sur l'engagement de l'Algérie de remplir ses engagements en matière de fourniture de gaz. « Le Gouvernement espagnol n'a pas écouté les opinions

des autres à propos de la question sahraouie, même si elles ont été évoquées au Parlement et par l'opinion publique espagnole. Nous n'interférerons pas dans les affaires internes de l'Espagne, mais l'Algérie, en tant que pays observateur dans le dossier du Sahara occidental, ainsi que les Nations unies, considère que l'Espagne est la puissance administrante du territoire tant qu'une solution n'a pas été trouvée à ce conflit », a affirmé le Président Tebboune. Il a par ailleurs indiqué que : « nous devons faire la distinction entre le Gouvernement espagnol et l'État espagnol avec lequel nous avons des liens très forts. Nous exigeons l'application du droit international afin que les relations reviennent à la normale avec l'Espagne », a-t-il ajouté tout en soulignant que l'Espagne ne doit pas oublier sa responsabilité historique, et que l'Algérie ne renoncera ni au Sahara occidental ni à la Palestine, car étant deux questions de décolonisation." L'Algérie et la Fédération de Russie, 60 ans d'amitié. À propos des relations de l'Algérie avec la Russie, qui remontent à 60 ans, Tebboune a souligné que l'Algérie est « une puissance avérée au sein du Mouvement des non-alignés et ne s'engagera pas dans des questions qui ne la concernent pas », toutefois « cela ne nous empêche pas d'être amis avec la Russie comme nous sommes amis avec les États-Unis, d'une autre manière, en sus de nos relations solides avec la Chine ». Il a rappelé à ce propos que l'Algérie et la Fédération de Russie s'apprentent à célébrer les 60 ans de relations historiques.

Slimane B.

ARMÉE DE LIBÉRATION SAHRAOUIE
Nouvelles attaques contre les forces de l'occupant marocain

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les retranchements des forces de l'occupant marocain dans plusieurs régions des secteurs de Mahbès et Farsia, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. "Des unités de l'Armée sahraouie ont ciblé samedi des retranchements et positions des forces d'occupation marocaines dans les régions de Laâkad, Agouira Ouald Ablal et Sebkhâ Tnouchad (secteur de Mahbès), et dans la région d'Akrara Echadida (secteur de Farsia)", a précisé le communiqué rapporté samedi par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Des détachements avancés de l'APLS avaient ciblé des positions des forces d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès et dans les régions d'Akrara Farsik, Oudi Dhamran et Oudi Oum Errokba, selon la même source. Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent, depuis la violation par le Maroc du cessez-le-feu le 13 novembre 2020, contre les forces de l'occupant marocain qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles, le long du mur de la honte, conclut le communiqué.

R. I.

DANS UN REPORTAGE PUBLIÉ PAR « MIDDLE EAST EYE » À CHARGE CONTRE LE MAROC

Témoignages poignants sur la violation des droits des Sahraouis

Des militantes sahraouies dans la ville de Boujdour occupée ont dénoncé la répression et l'agression qu'elles subissent par les forces d'occupation marocaines en raison de leur campagne en faveur de la libération de leur camarade, la militante Sultana Khaya, assignée à résidence depuis plus d'une année, par le système colonial marocain au Sahara occidental.

Dans un reportage publié par "Middle East Eye" sur les violations des droits de l'Homme commises par l'occupation marocaine dans la ville de Boujdour, dans les territoires occupés du Sahara occidental, les militantes Mbarka et Fatima

Mohamed al-Hafiz ont affirmé avoir été battues et menacées par les agents de sécurité marocains, en raison de leur soutien à la militante sahraouie des droits de l'Homme, Sultana Khaya. Le site d'information Middle East Eye a rapporté, via son reportage diffusé, vendredi dernier, le tableau sombre brossé par les deux sœurs, soulignant que toutes les deux portaient des traces de brutalité sur leurs corps et sont encore couvertes de coupures et d'ecchymoses, après l'attaque dont elles ont été victimes dimanche dernier. Elles ont décrit toute l'agression et la brutalité accrues subies de la part des services de sécurité, qui sur-

veillent toujours les moindres faits et gestes, notamment leurs éventuelles tentatives de sortie de chez elles. "J'ai surtout été frappée à la tête, j'ai encore mal. J'ai également été frappée sur le reste de mon corps, mais principalement à la tête et au visage", a confié depuis son domicile Mbarka à Middle East Eye. Sa sœur Fatima, qui vit non loin de là, a raconté que "trois policiers sont sortis de leur voiture et deux autres marchaient derrière moi, sont venus directement vers moi et ils ont commencé à me frapper jusqu'à ce que je saigne. J'ai été frappée aux mains et aux pieds et ils ont continué de me frapper jusqu'à être sûrs que je m'étais éva-

nouie". En plus des deux sœurs, six autres militantes, Zainabu Babi, Fatma Babi, Hajitna Babi, Oum-el-Mouminin Abdallah Brahim, Maluha Mohamed al-Hafiz et Balla Mohamed al-Hafiz ont été quasiment assignées à résidence et leurs rues et quartiers ont été bouclés par la police. "Nous sommes torturées en tant que femmes parce que notre arme est notre drapeau. Nous luttons en tant que femmes pacifiques (...) Ils nous battent, ils nous torturent, ils nous privent de nos salaires (...) mais cela ne m'empêchera pas de lutter, pas plus que mes amies. Nous croyons en un processus pacifique et nous y croyons encore", a déclaré Sul-

tana Khaya lors d'un webinaire en direct diffusé depuis son domicile. En novembre 2021, Amnesty International a lancé un appel à une action urgente afin de "mettre fin immédiatement aux violentes attaques contre Sultana Khaya et sa famille et mener sans délai, une enquête exhaustive, indépendante, transparente et efficace sur le recours abusif à la force par les agents de sécurité et les attaques contre elle et sa famille, y compris sur les allégations de viol et d'agressions sexuelles, et de veiller à ce que les responsables présumés soient déferés à la justice dans le cadre de procès équitables".

R. I.

SALAIRES, ALLOCATION CHÔMAGE ET SUBVENTIONS

Ce que le président Tebboune a annoncé

Lors de l'entrevue avec des responsables de certains médias dans le cadre des rencontres périodiques avec la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de la télévision et de la radio, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a abordé plusieurs questions liées à l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs faisant part, à cet effet, de la prises de nouvelles décisions.



à fin 2022. Il est essentiel de rappeler, dans ce contexte, que les salaires ont été déjà revalorisés cette année, après la baisse de l'impôt sur le revenu généré (IRG) et la hausse du point indiciaire. Le versement des nouvelles augmentations salariales liées à la révision du point indiciaire se fera dès le 1er mai prochain, avec rétroactif à partir du 1er mars 2022 et devra toucher 2 millions et 700 mille salariés et retraités. À noter que la nouvelle grille indiciaire des salaires des fonctionnaires, applicable

depuis le 1er mars, permettra une augmentation significative des salaires qui s'étend aux primes et indemnités mensuelles et non mensuelles. En somme l'augmentation des

salaires opérée grâce à la hausse du point indiciaire et la réduction de l'IRG est en moyenne de 5600 à 6000 DA et peut atteindre parfois 10 000 DA. Évoquant, d'autre part, une possibilité d'opérer un remaniement ministériel, Tebboune a cité les départements ministériels ayant réussi à concrétiser les décisions du Conseil des ministres, dont celui du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale qui a prouvé, « deux semaines seulement après la tenue du Conseil des ministres, sa disposition à traduire sur le terrain les mesures liées à l'allocation chômage, avant d'enchaîner avec la délivrance des cartes Chifa au profit des chômeurs, une opération

qui se poursuit d'ailleurs à l'heure actuelle ».

DÉBAT NATIONAL AUTOUR DES SUBVENTIONS MAI PROCHAIN

En ce qui concerne, par ailleurs, la question des subventions, le président Abdelmadjid Tebboune, a fait savoir qu'une commission nationale chargée de la révision des subventions publiques verra le jour fin mai prochain. Elle regroupera des représentants de l'APN, du Conseil de la nation, des syndicats, des partis politiques ainsi que toutes les forces vives du pays qui émettront leurs avis sur cette question de manière organisée.

Ania Nch

EMPLOIS

Création de 52 000 postes en deux mois seulement

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait savoir que pas moins de 52 000 postes d'emplois ont été créés en l'espace de deux mois et demi seulement, suite à la levée d'obstacles sur plus de 800 projets sur 900 projets d'investissement gelés. À se demander, en revanche, si ces nouveaux postes permettront à la Caisse nationale des retraites (CNR) de sortir de la zone de danger, puisque depuis plusieurs années déjà, la caisse connaît de sévères contraintes par rapport au paiement de ses pensionnaires puisque 2 personnes sont actives pour 5 retraités.

Ania Nch

FLAMBÉE DES PRIX, SPÉCULATION ET PÉNURIES

Les efforts de l'Etat face aux résistances des lobbies

Les règles commerciales continuent à être bafouées, par les barons de l'informel et la spéculation, qui ont « réussi » non seulement à imposer leur prix mais aussi provoquer des pénuries. Le contrôle par les services concernés de la chaîne de la production, vente en gros, distribution à la mise en vente aux consommateurs n'a pas « réussi » ni à neutraliser les fraudeurs, ni à freiner la flambée des prix et la pénurie de certains produits de première nécessité, à l'instar de l'huile, le lait et la semoule, rendant même les dernières augmentations dans les salaires et les retraites « caduques », car ces augmentations ont été accompagnées par une autre flambée exorbitante des prix de produits de large consommation... Face à cette situation, le président de la République annonce de nouvelles mesures

En effet, lors d'une entrevue avec des représentants de la presse nationale diffusée samedi soir le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rappelé les acquis réalisés dans le domaine de la lutte contre la spéculation illicite qui a été criminalisée en vertu d'une loi, en sus de la réglementation des opérations d'importation et d'exportation. Concernant la lutte contre la spéculation illicite, le Président Tebboune rappellera l'existence de 160 minoteries soutenues par l'Etat qui au lieu de moudre le blé au profit du citoyen le vendent directement aux éleveurs de bétail. Le Chef de l'Etat a cité pour exemple le cas d'une wilaya « approvisionnée à hauteur 40 quintaux par mois pour chaque citoyen », au moment où « la consommation du citoyen ne dépasse pas dans le meilleur des cas 40 kg par mois », rappelant au passage la décision prise récemment relative à l'interdiction de l'exportation des produits alimentaires.

« DES STOCKS DE BLÉ SUFFISANTS PENDANT 8 MOIS »

Concernant le blé, le président a fait savoir que les réserves de blé en Algérie couvriraient une période de huit mois. « L'Algérie possède actuellement des réserves pouvant couvrir une période de huit mois. Nous sommes à la veille de la campagne de moisson dans le Sud ainsi qu'au Nord dans deux mois », a-t-il déclaré. Rappelant que les mesures prises par l'Etat pour encourager la production agri-

cole, en tête desquelles l'augmentation du prix d'achat des céréales et des légumineuses auprès des agriculteurs. Le chef de l'Etat a fait observer toutefois que la solution radicale pour faire face à la flambée des cours des céréales et à leur pénurie sur le marché international résidait dans l'augmentation de la production nationale. « Nous avons insisté sur la production locale de l'huile et du sucre et l'augmentation du rendement des céréales à 40 quintaux/hectare, et ce, avant même le début de la crise ukrainienne. Nous appelons et nous veillons à l'application de ces instructions pour protéger le pays des répercussions des crises étrangères », a-t-il dit. A propos des pénuries de produits de première nécessité, Abdelmadjid Tebboune a exclu que cette situation soit le résultat d'un problème de concordance entre toutes les structures existantes. « Chacune a son travail, ça n'a absolument rien à voir », a-t-il assuré. En termes de dysfonctionnements, le chef de l'Etat a cité celui des minoteries. Une seule wilaya, a-t-il dit, a reçu des quantités de céréales équivalentes à « 40 quintaux par habitant et par mois ».

MARCHÉ DU MÉDICAMENT : L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉSIDENTE ENQUÊTE

Par ailleurs et concernant les pénuries et tensions qui touchent plusieurs produits de première nécessité, Abdelmadjid Tebboune a exprimé son incompréhension et révélé que les services de la présidence de la République sont en train d'enquêter. Affirmant que l'Inspection générale de la présidence de la République « est en train d'enquêter sur le pourquoi de cette pénurie qui ne devrait pas exister », soulignant qu'il ne s'agit pas de problème de financement, car « les fonds sont disponibles ». Abdelmadjid Tebboune, a exclu que cette situation soit le résultat d'un problème de concordance entre toutes les structures existantes. « Chacune a son travail, ça n'a absolument rien à voir », a-t-il assuré. En termes de dysfonctionnement, le chef de l'Etat a cité celui des minoteries. Une seule wilaya, a-t-il dit, a reçu des quantités de céréales équivalentes à « 40 quintaux par habitant et par mois ». Par ailleurs et concernant la pénurie des médicaments, le Président a indiqué avoir ins-

truit l'Inspection générale pour enquêter sur les raisons de la pénurie de certains médicaments. « L'Inspection générale de la présidence de la République est en train d'enquêter sur les raisons de ces pénuries qui ne devraient pas exister », a-t-il précisé. Il a fait observer qu'il ne s'agit pas d'un problème de moyens matériels ou financiers, car « nous avons de l'argent », a-t-il dit, tout en qualifiant ces perturbations « d'anormales ».

Le chef de l'Etat a également promis de communiquer les résultats de l'enquête, une fois celle-ci terminée, rappelant que l'Inspection générale de la présidence de la République a été créée à l'effet de mener ce genre d'enquêtes. Il a fait savoir que 37 inspecteurs de la présidence de la République ont été mobilisés pour mener cette enquête. A une question sur l'existence de « lobbies » dans le secteur du médicament, le Président a indiqué avoir déjà donné des instructions pour l'importation « dans l'immédiat » de médicaments en rupture de stocks pour contre-carrer ces lobbies.

PROBABLE REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Le président Tebboune a annoncé également la possibilité d'opérer un remaniement ministériel, précisant dans ce cadre que tout remaniement ministériel doit répondre au critère de l'« efficacité » afin de mettre en œuvre les décisions issues du Conseil des ministres et des réunions du gouvernement. Affirmant que la majorité des ministres « sont animés de bonne volonté », il a relevé que l'expérience « s'acquiert par la pratique et la persévérance. » Il a fait remarquer en revanche que certains ont « manqué » dans l'exercice de

leurs fonctions, notant que le remaniement ministériel, s'il devait avoir lieu, s'effectuera « en fonction des résultats de chaque secteur », la norme étant « le taux d'application des décisions prises lors des Conseils des ministres ». Du coup, ces mesures décidées par le locataire d'El-Mouradia et ses orientations visent l'amélioration de la vie socio-économique du pays et l'allègement du poids de la chute du pouvoir d'achat, qui a été frappé davantage durant le mois sacré, qui a connu encore une fois non seulement la hausse des prix des produits de large consommation.

Ceci, alors que les ministres concernés, notamment celui du Commerce a promis bien avant Ramadhan, que les prix vont être stabilisés, allant jusqu'à assurer que la pomme de terre ne dépassera pas les 60 à 70 Da, alors que son prix n'a cessé d'augmenter jusqu'à atteindre les 180 à 200 Da, en ces derniers jours du mois sacré, outre ça la pénurie de l'huile de table et la semoule. Rappelant, que la commission parlementaire d'information sur la pénurie d'huile de table, élaboré par la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification a tenu le département de Kamel Rezig, comme responsable en partie de la crise de pénurie de l'huile de table, et ce, à travers « l'absence de contrôle périodique, la diffusion de statistiques irréalistes ». Il est reproché au ministre du Commerce et de la Promotion des exportations de prendre des décisions « improvisées », à l'image de celle visant à interdire la vente d'huile de table aux mineurs ou personnes de moins de 18 ans.

Sarah Oub.

RELATIONS AVEC L'ITALIE

« L'Algérie reconnaissante pour son soutien durant les épreuves difficiles »

Sur le plan international, le président de la République a évoqué les relations de l'Algérie avec nombre de pays, à l'instar de l'Italie, pays envers lequel notre pays restera « reconnaissant » pour son soutien durant les épreuves difficiles, notamment pendant la décennie noire, relevant que l'Italie s'était tenue aux côtés de l'Algérie en ouvrant des lignes de crédit en milliards de dollars, tout en maintenant les vols d'Alitalia vers le pays, « au moment où aucun avion n'atterrissait en Algérie à la demande d'un pays européen ».

S. Oub

SATISFACTION DES BESOINS DES ALGÉRIENS

La solution est dans la production nationale

Les subventions au profit des classes vulnérables et moyennes sont irréversibles, elles représentent l'un des principes de l'Algérie indépendante, consacré dans la déclaration du 1er novembre. Ce rappel de l'une des principales « constantes » de la politique algérienne a été fait par le président Abdelmadjid Tebboune lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale diffusée samedi soir sur les télévisions et radios nationales.



PH. ORF

« Il s'agit seulement d'orienter les subventions au profit des véritables bénéficiaires », a rassuré le président de la République après avoir annoncé la « levée, d'ici la fin de l'année, des subventions sur certains produits dans le cadre d'un mécanisme national ». Il a également annoncé la mise en place, fin mai prochain, d'une commission qui regroupera des représentants de "l'Assemblée populaire nationale (APN), du Conseil de la nation, des syndicats, des partis politiques ainsi que toutes les forces vives du pays pour émettre leurs avis sur cette question de manière organisée». Les dépenses budgétaires feront l'objet d'une «révision

structurelle" mais le Chef de l'Etat a promis que le Gouvernement ne prendra aucune décision de manière unilatérale. Toujours dans le volet social, des augmentations de salaires et de l'allocation chômage entreront en vigueur début 2023. Dans le même sens, le président Tebboune a rappelé les mesures déjà prises visant l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, en tête desquelles l'augmentation du point indiciaire et des pensions de retraite, la réduction de l'impôt sur les salaires et l'instauration de l'allocation chômage.

LA SOLUTION EST DANS LA PRODUCTION

Le président Tebboune a confirmé que le secteur public est chargé de l'importation de produits alimentaires sensibles,

comme les céréales. Il s'agit d'une démarche d'intérêt national qui vise à assurer la sécurité alimentaire du pays tout en protégeant le pouvoir d'achat des Algériens face à la flambée des prix enregistrée depuis quelques mois sur le marché international. Le secteur privé qui opère dans le créneau de l'importation ne peut pas remplir cette fonction, a fortiori pour la filière des denrées alimentaires qui a une dimension sociale évidente. Le secteur privé a pour vocation de faire des profits et non pas du «social». En outre, les opérations d'importation effectuées par le passé par certains hommes d'affaires, y compris pour les produits alimentaires, ont été marquées, on le sait, le président Tebboune lui-même l'a dénoncé, par des pratiques illicites de

surfacturation. Dans le même ordre d'idées, le président Tebboune a également rappelé les acquis réalisés dans le domaine de la lutte contre la spéculation illicite qui a été criminalisée en vertu d'une loi, en sus de la réglementation des opérations d'importation et d'exportation. Toutefois, pour le chef de l'Etat, la solution radicale aux importations est dans la production, particulièrement pour faire face à la flambée des cours des céréales et à leur pénurie sur le marché international. Il a rappelé, dans ce cadre, les mesures prises par l'Etat pour encourager la production agricole. "Nous avons insisté sur la production locale de l'huile et du sucre et l'augmentation du rendement des céréales à 40 quintaux/hectare, et ce, avant même le début de la crise ukrainienne. Nous appelons et nous veillons à l'application de ces instructions pour protéger le pays des répercussions des crises étrangères", a-t-il dit. À une autre occasion, le président Tebboune a eu à insister sur la priorité à donner à la satisfaction de la demande nationale avant de penser à l'exportation, s'il y a un surplus. Cela signifie, penser, d'abord, à maîtriser la production nationale et améliorer les circuits de distribution interne pour répondre aux besoins des Algériens localement, et donc déployer tous les efforts dans ce but, puis, secondairement, accorder l'attention aux circuits d'exportation.

M'hamed Rebah

RÉUNION DU FMI

L'Algérie appelle au nom de huit pays à aider les pays en voie de développement

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Rosthom Fadli, a appelé le Fonds monétaire international (FMI) à aider les pays membres, notamment les pays en voie de développement, à faire face aux retombées de la crise en Ukraine, soulignant qu'une action internationale est nécessaire pour prévenir l'insécurité alimentaire. Intervenant, au nom de huit pays, lors des travaux de la 45ème réunion du Comité monétaire et financier International, dans le cadre des réunions de printemps du FMI, M. Fadli a affirmé, jeudi dernier, que le Fonds "a joué un rôle essentiel en aidant avec succès les pays membres à affronter les répercussions économiques de la pandémie, il est attendu à présent qu'il relève le défi à nouveau afin d'aider les pays membres à faire face aux retombées négatives de la nouvelle crise mondiale". S'exprimant en sa qualité de représentant de la circonscription comptant 8 pays (l'Algérie, l'Afghanistan, le Ghana, l'Iran, la Libye, la Tunisie, le Maroc et le Pakistan), le gouverneur de la Banque d'Algérie a estimé que la crise en Ukraine se répercute sur tous les pays de la circonscription. "Les coûts élevés des produits alimentaires ont accru le niveau de pauvreté et ont exposé des parties de la classe moyenne à l'insécurité alimentaire, pendant que le resserrement des marchés financiers internationaux expose certains pays de notre groupe à un grave risque d'accès limité au financement extérieur", a-t-il analysé. Selon Fadli, le FMI doit être "attentif aux arbitrages difficiles" et aux "défis concurrents" auxquels sont confrontés

ces pays. "Plus que jamais, le conseil de politique générale du Fonds doit être davantage pragmatique et spécifique à chaque pays, compte tenu du fragile équilibre socio-politique dans de nombreux pays", a-t-il mentionné, tout en plaidant pour une action internationale "agile et proportionnée pour prévenir l'insécurité alimentaire". Fadli a salué, à cette occasion, la reconnaissance par le FMI des vulnérabilités aigües des États fragiles et pays affectés par des conflits (EFC) et son intention d'adapter le soutien financier à la situation des pays ainsi que la proposition d'action commune du Fonds, de la Banque mondiale, du Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour aider à assurer les approvisionnements alimentaires et le soutien financier aux pays vulnérables à travers des dons, le commerce et l'investissement dans la production alimentaire durable. À ce propos, le gouverneur de la BA a sollicité d'autres agences de l'ONU, institutions financières et ONG à rejoindre et à renforcer cette initiative afin de "prévenir une nouvelle catastrophe humanitaire", affirmant que "la famine en Afghanistan, au Yémen et dans certaines zones d'Afrique ne doit pas être oubliée". Fadli a appelé, aussi, à une "solide" coopération internationale afin de protéger le système de commerce, fondé sur des règles multilatérales, et la stabilité financière mondiale, en faisant observer que "la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie alimente les tensions sociales et menace la stabilité politique".

« LES TAUX DE VACCINATION PRINCIPALEMENT EN AFRIQUE SONT TOUJOURS À UN SEUL CHIFFRE »

S'agissant des pays exportateurs de pétrole et de gaz, dont les prix ont procuré, selon lui, un "répit temporaire", ils sont confrontés, a-t-il poursuivi, à "leurs propres défis d'une transition déjà coûteuse" et à "la nécessaire diversification économique pour éviter les cycles d'expansion et de récession du passé". Lors de son intervention, le gouverneur de la BA a évoqué, en outre, la situation des Pays à faible revenu (PFR) qui ont besoin, selon lui, d'une assistance financière internationale soutenue, avec des conditions préférentielles et des allègements de dettes généreux. L'accès aux vaccins contre la Covid-19 a été soulevé par Fadli, déplorant le fait que plus de la moitié des pays membres du FMI ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs de vaccination déterminés et que les taux de vaccination principalement en Afrique sont toujours à un seul chiffre. De même, il a abordé le changement climatique, en précisant que les économies des pays en voie de développement à faibles revenus et celles des économies insulaires, encaissent les dommages créés et perpétués essentiellement par les grands émetteurs durant ces dernières décennies, exhortant les institutions financières internationales à adopter une "approche holistique de décarbonisation". M. Fadli a réitéré, par ailleurs, son appel en faveur d'une révision des formules quotes-parts et à une augmentation des quotas de ressources du FMI.

R. E.

«EL-DJAZAIRHEALTHCARE»

L'Algérie prépare son premier salon pharmaceutique à Dakar

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a organisé une réunion de travail et de coordination avec les représentants des laboratoires pharmaceutiques qui prendront part au 1er Salon de l'industrie pharmaceutique algérienne "El-DjazairHealthcare", prévu du 17 au 19 mai à Dakar (Sénégal), a indiqué samedi un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui a réuni les représentants de 70 laboratoires pharmaceutiques publics et privés, a permis de mettre en relief l'ensemble des mesures prises par l'Algérie pour soutenir et encourager les opérateurs pharmaceutiques dans leurs démarches d'exportation, notamment en direction des marchés africains, à l'exemple de l'inscription du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réouverture de la ligne aérienne Alger-Dakar et le lancement de la ligne maritime entre les deux pays, ou la mise en place d'un cadre réglementaire incitatif à l'export (statut d'établissement d'exportation, décision d'enregistrement à l'export), a-t-on précisé. "El-DjazairHealthcare", premier salon du genre, permettra aux opérateurs pharmaceutiques algériens d'exposer leurs gammes de produits et leurs technicités à leurs homologues sénégalais mais également aux centrales d'achat locales et sous régionales (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina-Faso et pays membres de l'Association africaine des centrales d'achats de médicaments essentiels (ACAME), a relevé, jeudi, le communiqué, ajoutant qu'"à cette occasion, plusieurs mémorandums, accords et contrats seront signés entre les différentes parties présentes". "Ce grand rendez-vous de Dakar verra la participation de pas moins de 70 producteurs industriels du secteur pharmaceutique algérien, qui prendront part à ce salon pour y rencontrer leurs homologues africains, en présence des acteurs associatifs et professionnels régionaux, ainsi que de différentes institutions bancaires et de plusieurs transporteurs spécialisés dans le fret et la logistique", a-t-on ajouté. "El-DjazairHealthcare" sera "le point de départ des relations de partenariat et d'affaires gagnant-gagnant algéro-sénégalaises et du déploiement industriel et commercial de l'Algérie en direction des autres pays africains de la région pour le développement d'une industrie pharmaceutique africaine qui contribue à l'essor économique et au renforcement de la souveraineté sanitaire continentale", a-t-on souligné dans le même communiqué.

R. E.

PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

Zaalani met en avant le rôle de l'Algérie

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a mis en avant lors de sa participation vendredi aux travaux de la 71^{ème} session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples, les évolutions que l'Algérie a connues pour consolider ses acquis et avancées en matière de promotion et de protection des droits humains.



Ph: DF

Le président du CNDH a précisé que dans le cadre de la Constitution adoptée par référendum en novembre 2020, une nouvelle composante du CNDH a été nommée pour un mandat de quatre années, et installée le 29 décembre 2021. De plus il expose brièvement, lors de cette session tenue par visioconférence, le plan d'action à court et à moyen terme, ainsi que le plan stratégique de l'ins-

titution, tout en évoquant ses principales activités récentes, conformément au mandat qui lui est attribué sur le volet de la protection et de la promotion des droits de l'homme et libertés en Algérie, il a précisé aussi que l'INDH en Algérie a également transmis sa contribution au bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme, en vue de l'examen périodique universel de notre État en Novembre 2022. Par ailleurs le président

du CNDH a confirmé par conviction la nécessité d'assurer d'une manière permanente et constante la poursuite et l'intensification de l'interaction et la collaboration avec la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples, ainsi qu'avec le Réseau africain des institutions nationales des droits de l'Homme (INDH).

enfin, le président modérateur de la session a exprimé sa gratitude pour les efforts fournis par l'INDH en Algérie avec

sa nouvelle composante en matière de respect, protection et promotion des droits de l'Homme dans le cadre d'un nouvel esprit de cette institution dit-il, exprimant ainsi sa satisfaction concernant la ferme volonté du CNDH pour poursuivre et intensifier l'interaction et la collaboration avec la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples, ainsi qu'avec le Réseau africain des INDH.

A.Mounir.

ABDEKADER SOUFI, SPÉCIALISTE DES QUESTIONS STRATÉGIQUES ET SÉCURITAIRES

«L'Algérie a toujours soutenu les droits des peuples à se libérer et à s'autodéterminer»

Soulignant que l'Algérie demeure un des premiers et meilleurs soutiens à la cause palestinienne, Abdelkader Soufi, docteur et chercheur sur les questions stratégiques et sécuritaires a indiqué, hier, que l'Algérie, via sa diplomatie, œuvre « à mobiliser un maximum d'acteurs sur la scène internationale pour mettre un terme à l'agression que subit le peuple palestinien ».

Invité, dimanche matin, de la Rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, celui-ci, précise que notre pays a multiplié efforts et actions en faveur du peuple palestinien en lançant plusieurs appels à la communauté internationale notamment à l'Union africaine (UA), La Ligue arabe, L'organisation islamique mondiale (OCI) mais aussi à travers l'organisation des pays non alignés où notre pays, rap-

pelle-t-il «est membre influant». Indiquant que «L'Algérien a toujours soutenu les droits des peuples à se libérer et à s'autodéterminer», notre pays n'a cessé d'œuvrer à faire valoir et défendre, sur les scènes régionales, continentales et internationales, les droits légitimes et la cause du peuple palestinien en lutte, depuis plus de 70 ans, contre l'occupation israélienne. Enchaînant dans le même ordre d'idées, M. Soufi, dit que les différentes visites ou déplacements du président de la République et du chef de la diplomatie algérienne, mais aussi de certains chefs d'État ou Rois arabes, ont toujours tourné autour de la possibilité de trouver un point commun entre l'ensemble des acteurs. «Il faut agir afin de pousser le conseil de sécurité à prendre des mesures draconiennes», mais surtout, poursuit-il,

«palpables contre les agressions répétées de l'entité sioniste» insiste le docteur et chercheur sur les questions géologiques et sécuritaires, Abdelkader Soufi. L'invité regrette l'absence d'une volonté politique chez certains pays arabes et surtout la faiblesse de décision. En d'autres termes, la souveraineté sur la décision échappe pour souvent. «L'Algérie, si elle a cette possibilité, c'est que personne ne peut lui dicter ses positions, puisqu'elle a hérité d'une forte personnalité à l'international», précise-t-il. Ensuite, ajoute Soufi, «le fait qu'elle ne soit pas un pays endetté lui permet d'être plus arbitre que claniste». Selon lui, «cette position impose le respect à l'international, que ce soit avec les grandes puissances mais aussi avec les pays arabes».

R. N.

PARTIS

Le SG du FLN appelle à une plus grande participation des jeunes à la vie politique

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Abou El Fadhl Baadji a insisté samedi à Alger sur la nécessité de renforcer la participation des jeunes à la vie politique. S'exprimant lors d'une conférence sur "la jeunesse et la politique en Algérie", Baadji a indiqué que les partis sont appelés à assurer les "cadres de formation appropriés" afin de permettre aux jeunes de "participer à la vie politique et de s'engager dans l'action politique en toute confiance". Il a souligné que la formation politique des jeunes "implique la conjugaison des efforts de tous les acteurs de la société en favorisant le dialogue avec cette catégorie qui reste un atout important pour l'Algérie", a-t-il dit. Baadji a évoqué les axes les plus importants du parti pour élargir l'adhésion des jeunes au sein de ses structures, saluant à ce propos la performance des jeunes élus qui, selon lui, ont su "renouveler le discours politique en proposant notamment des solutions adéquates à divers problèmes". Cette conférence animée par l'enseignant en Sciences politiques et relations internationales, Mustapha Rihi (université de Blida), a porté sur les raisons de la réticence des jeunes à s'engager dans la vie politique. Des recommandations ont été proposées dont la nécessité d'œuvrer à "assurer les cadres de formation appropriés au profit des jeunes et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'action politique pour attirer cette frange de la société".

R.N

VIDEO ATTENTATOIRE D'UN PRETENDU IMAM CIRCULANT SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Mise au point du ministère des Affaires religieuses

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a affirmé samedi dans un communiqué que l'individu se prétendant imam qui a proféré des accusations attentatoires dans une vidéo ayant circulé récemment sur les réseaux sociaux "ne relève aucunement du secteur", mettant en garde contre les campagnes visant à "semer la discorde entre les enfants du pays". "Ces dernières heures, une vidéo a circulé sur les réseaux sociaux dans laquelle un individu se prétendant imam a proféré des accusations attentatoires. Pour éclairer l'opinion publique, nous assurons que cet individu, dénommé

(B.F) ne relève aucunement du secteur. Il n'est ni imam ni bénévole. Les propos par lesquels il a qualifié les filles des musulmans sont réprochés et les mosquées et les imams de la République désavouent cette calomnie", a précisé le ministère des Affaires religieuses. Dans son communiqué, le ministère a insisté sur "la nécessité de vérifier les informations avant de les relayer", mettant en garde contre les "campagnes visant à semer la discorde entre les enfants du pays et à ternir les mœurs du peuple algérien musulman via les réseaux sociaux".

R.N

A L'OCCASION DES SON 141^E ANNIVERSAIRE Conférence sur la résistance du Cheikh Bouamama à Alger

Une conférence a été organisée, dimanche à Alger, à l'occasion du 141^e anniversaire de la résistance du Cheikh Bouamama, lors de laquelle les différentes haltes avant le déclenchement de la glorieuse guerre de libération ont été passées en revue. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rebigua a mis en avant, dans une allocution lue en son nom par le directeur du Centre national des études et recherches sur le mouvement national et la révolution du 1^{er} novembre 1954 (CNERM54), Djamel Eddine Miadi, le rôle de la résistance de Cheikh Bouamama dans "la prise de conscience et le port des armes contre le colonisateur inique, ce qui a ouvert la voie, plus tard, au mouvement national pour parachever le processus du combat sanctionné par le déclenchement de la guerre de libération". Cette résistance "a empêché l'armée française, pendant près de trois décennies, de se déployer dans le désert algérien", a-t-il soutenu, indiquant que Cheikh Bouamama "vivait son temps, était un homme religieux et un cheikh de zaouia". Pour sa part, le petit-fils de Cheikh Bouamama, Ahmed Taleb Bourabaa a estimé que la commémoration du 141^e anniversaire du déclenchement de la résistance de Cheikh Bouamama dans le sud-ouest était une initiative "réussie", en ce sens que l'Algérie "se doit d'être fière de ses héros et de s'enorgueillir de leurs victoires pour qu'elles restent gravées dans l'esprit des générations futures". De son côté, Pr. Mohamed Rezig, enseignant à la faculté des Sciences politiques et des relations internationales de l'université d'Alger 3, a fait remarquer que cette résistance devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie, compte tenu de son importance aux yeux des chercheurs dans la résistance populaire. Il a également relevé le rôle joué par le peuple algérien, qui "s'était mobilisé, entre autres, autour de la résistance de Bouamama, alors armé de son appartenance à la terre de ses aïeux".

APS

YÉMEN

Report du premier vol commercial partant de Sanaa depuis 2016

Le premier vol commercial depuis six ans prévu dimanche au départ de la capitale yéménite Sanaa, aux mains des rebelles, a été ajourné, faute d'autorisations nécessaires de la coalition aidant militairement le pouvoir dans la guerre au Yémen.



PH : DR

Cette coalition dirigée par l'Arabie saoudite, pays voisin, contrôle l'espace aérien yéménite et un responsable de la compagnie aérienne Yemenia a déclaré à l'AFP que "l'autorisation nécessaire de la coalition (n'était) pas arrivée" pour le vol. L'avion devait transporter des passagers ayant besoin d'un traitement médical de Sanaa à Amman en Jordanie, alors qu'une trêve de deux mois renouvelable est entrée en vigueur le 2 avril entre le pouvoir et les rebelles Houthis.

Globalement respectée, cette trêve arrachée par l'ONU, un rare répit pour une population durement éprouvée par plus de sept ans de guerre, prévoit entre autres la réouverture partielle de l'aéroport de Sanaa. "J'exhorte les parties à travailler de manière constructive avec moi et mon bureau pour trouver une solution qui permettrait aux vols de reprendre comme prévu", a réagi l'envoyé spécial de l'ONU au Yémen, Hans Grundberg, sur Twitter. "Le but de la trêve

est de bénéficier aux civils en réduisant la violence, en fournissant du carburant et en améliorant leur liberté de mouvement vers, depuis et à l'intérieur de leur pays", a-t-il rappelé. "Nous travaillons pour soutenir les parties dans le renforcement et le renouvellement de la trêve".

"FAUX NOMS ET FAUX DOCUMENTS"

Sur sa page Facebook, Yemenia a confirmé n'avoir "pas reçu les autorisations" pour le vol, exprimé "ses profonds regrets" aux voyageurs. La coalition n'a pas réagi dans l'immédiat, mais le ministre yéménite de l'Information Mouammar Al-Iryani a accusé les Houthis d'avoir provoqué l'ajournement du vol.

Il a affirmé que le gouvernement avait approuvé une liste de 104 passagers mais que les Houthis avaient insisté "pour en ajouter 60", accusant les

rebelles de vouloir "faire passer clandestinement des responsables et des experts du Hezbollah et des Gardiens de la Révolution (armée idéologique de l'Iran) avec de faux noms et de faux documents".

Les Houthis sont soutenus par l'Iran, puissance régionale rivale de l'Arabie saoudite, qui dément fournir des armes aux rebelles yéménites. Le Hezbollah libanais pro-iranien est aussi accusé de combattre aux côtés des Houthis. Le vol n'a pu avoir lieu "en raison du non respect par la milice terroriste houthie de l'accord stipulant l'approbation des passeports émis par le gouvernement légitime", a déclaré M. Iryani à l'agence de presse gouvernementale Saba. L'avion devait décoller d'Aden, grande ville du sud du Yémen où siège provisoirement le gouvernement, pour Sanaa, afin d'y prendre les passagers et de se rendre en Jordanie.

"AUGMENTER LA SOUFFRANCE"

Dans une déclaration à l'agence de presse houthie, le directeur adjoint de l'aviation civile à Sanaa, Raed Talib Jabal, a confirmé que la coalition avait "refusé d'accorder à (Yemenia) l'autorisation d'atterrir". Il s'agit d'une "violation de la trêve", a-t-il dit. La coalition "cherche délibérément à augmenter la souffrance du peuple yéménite et trompe l'opinion publique internationale sur le dossier humanitaire". L'aéroport de Sanaa est fermé aux vols commerciaux depuis août 2016 après des frappes aériennes de la coalition. Seuls les vols humanitaires étaient depuis autorisés, avec des interruptions périodiques, un "blocus" dénoncé par les Houthis.

La coalition accuse les rebelles d'utiliser l'aéroport pour des "opérations hostiles avec des missiles balistiques, des drones et des avions piégés", alors que les Houthis visent régulièrement l'Arabie saoudite.

L'arrêt des vols commerciaux a empêché "des milliers de civils malades" de se soigner à l'étranger, avaient estimé des ONG en août, évoquant aussi d'importantes pertes économiques.

Pays le plus pauvre de la péninsule arabique, le Yémen est le théâtre depuis 2014 d'une guerre qui a causé la mort de près de 380.000 personnes, dont une majorité de décès indirects liés à la faim, aux maladies et au manque d'eau potable, selon l'ONU. Des millions d'autres ont été déplacés.

IRAK

Lancement d'une opération de traque des éléments de "Daech"

Les forces de sécurité irakiennes ont lancé samedi une opération pour traquer les membres de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) dans l'ouest du pays, a annoncé l'armée irakienne. Selon un communiqué du bureau des médias du Commandement des opérations conjointes irakiennes, l'opération a débuté tôt le matin avec la participation de l'armée irakienne, des gardes-frontières et des forces paramilitaires Hachd al-Chaabî, soutenues par des avions irakiens, avec pour objectif de nettoyer les cachettes de Daech se trouvant dans les vastes zones désertiques de l'ouest du pays.

Le Premier ministre irakien Mustafa al-Kadhimi, qui est également commandant en chef des forces irakiennes, est arrivé au quartier général des forces des gardes-frontières dans la province d'Al-Anbar et a rencontré des commandants militaires qui l'ont informé des opérations, ajoute le communiqué.

Les forces aéroportées irakiennes ont mené des raids sur des cibles spécifiques et ont tendu des embuscades aux terroristes au plus profond du désert sur la base de rapports de renseignement, affirme le communiqué. L'opération a été lancée alors que d'autres forces irakiennes mènent des opérations distinctes contre

les cachettes de Daech dans les provinces de Diyala, Salah Al-Din et Kirkouk, précise le document. La sécurité en Irak s'est améliorée depuis que les forces irakiennes ont vaincu Daech en 2017. Cependant, les

restes du groupe extrémiste se sont depuis fondus dans les centres urbains, les déserts et les zones accidentées, d'où ils mènent de fréquentes attaques contre les forces de sécurité et les civils.

Pub

TUNISIE

Les autorités préparent un dossier de dédommagement suite au naufrage du cargo XELO

Suite au naufrage du cargo "XELO", au large du golfe de Gabès (sud-est), les autorités compétentes de Tunisie sont en train de préparer un dossier administratif et juridique portant sur le dédommagement des dégâts environnementaux et maritimes et côtiers dans cette région. Cette révélation a été faite, samedi dans un communiqué, par la Commission nationale d'intervention rapide pour la prévention et la lutte contre la pollution maritime. "Force sera de placer l'intérêt national suprême du pays au dessus de toutes considérations auxiliaires et de recourir à toute la prudence requise dans toute réaction, par rapport à pareilles situations, compliquée sur le double plan technique et juridique", selon le communiqué. D'après cette commission présidée par le ministre de l'Environnement, "ces mesures juridiques sont en mesure de protéger les intérêts de la Tunisie, en adéquation avec les réglementations internationales en matière de protection de l'environnement maritime." Toutes les parties intervenues dans cette affaire, tient à préciser la commission, focalisent leurs efforts actuellement sur le repêchage de l'épave du cargo et de ses équipements, parallèlement avec la procédure juridique. Sous supervision de l'armée nationale, les opérations de plongée sont assurées (outre la marine) par des plongeurs de la garde maritime, de la douane maritime avec une étroite coordination et collaboration avec l'Office de la marine marchande et des ports (OMMP) ainsi que des sociétés privées tunisiennes en plus d'une équipe italienne. Une enquête est en cours pour identifier les causes et circonstances du naufrage du navire, qui battait un pavillon de la Guinée équatoriale, et déterminer les responsabilités. Les sept membres de l'équipage sont interdits de quitter le sol tunisien et font l'objet d'un mandat de dépôt provisoire dans le cadre de cette enquête.

S T R E S

DJAMEL BELMADI :

« Je reste pour le peuple »

C'était déjà dans l'air depuis que le président de la FAF, Charaf-Eddine Amara avait donné des indices encourageants concernant l'avenir de l'entraîneur Djamel Belmadi à la tête des commandes techniques de la sélection nationale.



Phs : DR

Hier, le site officiel de la FAF a diffusé une interview du concerné qui s'est exprimé, à partir de chez lui à Doha, pour la première fois depuis l'amère élimination des Verts des barrages qualificatifs au Mondial-2022. Le principal enseignement tiré de cette interview : Belmadi annonce la poursuite de sa mission avec les Verts.

« J'ai fait une proposition à la FAF et aux responsables du sport algérien pour rompre à l'amiable mon contrat, sauf qu'ils ont refusé ma proposition en me demandant de continuer ma mission. Ce que j'ai fait n'a rien d'une démission, mais je voulais juste savoir si on avait encore besoin de mes services, du moment que j'ai échoué à qualifier la sélection nationale au Mondial », a-t-il révélé d'emblée.

Et comme on pouvait s'y attendre, Belmadi est revenu sur le cauchemar vécu dans la soirée du 29 mars dernier, pour dire qu'il s'agit d'un mauvais souvenir qui restera

gravé dans la mémoire de tous les Algériens, en particulier lui, les membres du staff technique et les joueurs. « C'est surtout la manière avec laquelle on s'était fait éliminer qui a constitué un véritable choc pour nous », a-t-il regretté.

Evoquant ce match barrage retour contre le Cameroun, l'entraîneur national a estimé que les héros de cette rencontre n'étaient autres que l'arbitre Gassama et le gardien de but camerounais Onana. « Le premier par sa manière d'arbitrer pour le moins scandaleuse, et le second a réalisé des arrêts décisifs », a-t-il commenté.

Il faut dire que malgré le poids de la déception qu'il entend oublier avec le temps, Belmadi est persuadé que l'équipe nationale a tout pour revenir en force et avec la même motivation qui lui avait permis de procurer beaucoup de joie au peuple algérien lors des dernières années. C'est cette conviction-là qui l'a poussé à accepter de rester aux commandes techniques des Fennecs, sachant que son

contrat expire en décembre 2022.

« Le fait que j'ai senti que tout le monde, notamment les supporters, réclame que je reste m'a motivé pour prendre cette décision de continuer avec l'équipe nationale, même si je dois dire qu'avant même notre déconvenue contre le Cameroun j'avais mis dans ma tête que s'il y aura échec dans les éliminatoires du Mondial je partirais », a-t-il encore dit. Belmadi en a profité pour démentir toutes les informations au sujet de ses prétendus rapports détériorés avec le président de la FAF. « Ce qui se dit à ce propos est totalement faux. Mon éducation ne me permet pas d'entrer en conflit avec mon responsable. Je discute souvent avec Amara qui m'a aussi informé de sa démission. Certes, il n'a pas grandes connaissances dans le domaine footballistique, mais il ne s'agit pas là d'un critère qu'il faut remplir pour présider la FAF, car le plus important est d'avoir des compétences avérées en matière de gestion.

A propos de ses prochains projets avec les Fennecs, Belmadi a promu d'opérer des changements au sein de l'effectif actuel, tout en informant avoir déjà commencé à étudier les prochains adversaires de l'Algérie dans les éliminatoires de la CAN-2023 (Niger, Ouganda et Tanzanie), non sans tirer à nouveau et à boulets rouges sur l'arbitrage africain qui demeure très loin de celui européen et même asiatique, selon lui.

Enfin le coach national, qui a confirmé le déménagement des Verts au stade d'Oran tout en promettant d'évoluer prochainement dans les autres nouveaux stades du pays une fois ces derniers achevés, a sévèrement critiqué ses détracteurs, qu'il a fixé au nombre de sept qui profitent de leur passage sur les plateaux de la télévision pour dénigrer l'équipe nationale dans toutes les circonstances. « Je suis persuadé qu'ils sont des incapables. La preuve, ils n'ont jamais entraîné ne seraient-ce que des équipes des U15 », a-t-il pesté.

Hakim S.

ÉLIMINATION CRUELLE DU CR BELOUZDAD DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

L'arbitrage africain s'acharne sur le football algérien

Le CRB regrettera longtemps son quart de finale aller perdu au stade du 5 Juillet face au Wydad (0-1) qui avait pourtant joué quasiment tout le match à dix après l'expulsion de Jalal Daoudi. Au vu de la physionomie de la manche retour, jouée samedi soir à Casablanca, les Algérois n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes après avoir perdu bêtement leur pari de passer aux demi-finales de la prestigieuse compétition africaine interclubs de la Ligue des champions. En se présentant sur la pelouse du stade Mohammed-V, plein comme un œuf, avec un handicap d'un but, l'équipe de Marcos Paqueta a joué le tout pour le tout pour tenter de revenir au moins à hauteur de son adversaire. Auteurs d'une prestation héroïque, les coéquipiers de Chemseddine Nessakh auraient pu parvenir à leurs fins plus d'une fois à travers des occasions dangereuses notamment en fin de partie lorsque le rentrant Karim Aribi a vu sa tête à bout portant percuter le poteau droit d'un Ahmed Tagnaouti archi-battu (83e). Réduit à dix trois minutes plus tard suite à l'expulsion de son gardien Tewfik Moussaoui, auteur d'une agression stupide sur l'ancien usmiste Muaid Ellafi, le CRB aurait pu obtenir un penalty à la dernière seconde du temps additionnel



quant la VAR a signalé à l'arbitre Amine Mohamed Omar une faute du gardien wydad sur Adel Djerrar. Mais après moult hésitations, l'Egyptien en a décidé autrement.

Lors de sa conférence de presse d'après match, l'entraîneur brésilien du "Chabab" s'est dit scandalisé par l'attitude de l'adversaire qui n'a guère été fair-play dans les dernières minutes de la rencontre, selon les dires de Paqueta, estimant qu'un tel comportement "n'honore pas le football africain.

Pour sa part, l'entraîneur adjoint du CRB a accusé le coach des gardiens du WAC de l'avoir agressé à la fin du match, dénonçant au passage les scènes désolantes qui se sont produites devant le banc de touche du club algérois lors des derniers instants de la partie. Il a rappelé que l'adversaire marocain avait même battu le CRB à Alger même lors de la manche aller sans qu'il y ait le moindre incident, au contraire, il a été très bien accueilli et très tranquille avant et après la partie.

H. S.

ORAN. ITPA

Première session de formation sur l'élevage du Tilapia rouge

Une première session de formation sur l'élevage du tilapia rouge, un poisson d'eau douce a été lancée, jeudi, au niveau de l'Institut des technologies de la pêche et de l'aquaculture, a-t-on appris du directeur local de la chambre de la pêche et de l'aquaculture, Abdelbasset Hameri.

Surnommé "le poulet aquatique", en raison de ses taux de croissance rapides, le tilapia rouge est réputé pour sa chair blanche, son goût particulier, sa capacité à produire une protéine de haute qualité à partir de sources protéiniques de faible qualité, ainsi que pour sa richesse en Oméga 3 et en vitamines B et D.

Le ministère de tutelle compte développer l'élevage de ce poisson dans le cadre de sa stratégie visant à varier les ressources halieutiques. Le tilapia rouge est largement produit et consommé dans plusieurs pays, selon Hameri, qui a affirmé que l'élevage de ce poisson commence à connaître un certain engouement dans plusieurs régions du pays. Cette session de formation de deux mois, a enregistré la participation de quarante stagiaires, a précisé le même responsable, ajoutant que plu-



PH: DR

sieurs d'entre projettent de lancer des projets d'élevage de cette espèce, dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi (ANADE et ANGEM).

Le même responsable a affirmé que l'Algérie maîtrise les différentes étapes d'élevage de cette espèce : de la production des alevins, puis leur culture et enfin l'engraissement. Il a également souligné que l'Algérie est parmi les rares

pays à maîtriser la technique de production unisexe des alevins.

Cette première session offre une formation théorique et pratique sur les différentes étapes d'élevage. Elle permet aux stagiaires de se lancer dans l'élevage intensif du tilapia rouge, comme dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture, a ajouté le directeur de la chambre de la pêche et de l'aquaculture.

CONSTANTINE. ACCIDENT DE LA CIRCULATION Un mort et deux blessés près d'El-Khroub

Une (1) personne est morte et deux (2) autres ont été blessées, samedi soir, lors d'un accident de la circulation survenu dans la commune d'El-Khroub (Sud-Est de Constantine), a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile (DPC). Il s'agit d'un véhicule de tourisme qui a dérapé avant de se renverser sur le chemin de wilaya (CW) 101, plus exactement au lieudit El-Baâraouia, relevant de la commune d'El Khroub, a indiqué la cellule de communication de ce corps constitué. L'accident a causé le décès sur place d'une femme âgée de 36 ans, dont la dépouille a été acheminée vers la morgue de l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de cette même commune, a fait savoir la même source. Le même accident, a-t-on ajouté, a provoqué également des blessures à deux autres personnes âgées de 7 et 38 ans, précisant que deux autres enfants âgés de 4 et 6 ans étaient en état de choc. Les deux blessés ont été secourus sur les lieux par des médecins pompiers et se trouvent actuellement sous surveillance médicale au service des urgences médicales du même établissement de santé, a-t-on noté. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

BOUMERDÈS. KHEMIS EL-KHECHNA

Saisie de plus de 170 tonnes de bananes

Plus de 171 tonnes de bananes emballées dans des cartons entreposés dans un dépôt sis dans la commune de Khemis El-Khechna (Ouest de Boumerdès) à des fins de monopole et de spéculation, ont été saisies par les services de sécurité, en coordination avec la direction locale du commerce, a annoncé samedi un communiqué de la Cour de justice de Boumerdès. Selon le document rendu public par la cellule de communication de la Cour de Boumerdès, les services

de la sûreté de wilaya et de la direction du commerce ont procédé, dans le cadre de la lutte contre la spéculation, à la saisie d'une "quantité considérable" de bananes, estimée à 171,54 tonnes emballées dans 9 520 cartons et qui était stockée au niveau d'un entrepôt de la commune de Khemis El-Khechna, dans le but d'"impacter l'offre et les prix".

Les mêmes services de sécurité ont arrêté le propriétaire de cette marchandise, présenté devant le parquet près le

tribunal de Khemis El-Khechna, pour les chefs d'inculpation de "spéculation illicite", "non facturation" et "pratiques commerciales frauduleuses", en vertu de l'article 13 de la loi sur la lutte contre la spéculation illégale, est-il ajouté dans le même communiqué. Le prévenu a été placé en détention provisoire, après sa comparution devant le tribunal correctionnel de Khemis El-Khechna, qui a décidé le report de l'examen de l'affaire, pour lui permettre de préparer sa défense.

MÉDÉA. RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Près de 260 exploitations agricoles bientôt raccordées

Deux cent cinquante-huit (258) exploitations agricoles de la wilaya de Médéa seront raccordées avant la fin de l'année en cours au réseau local d'électricité, à la faveur d'un programme de raccordement destiné à accompagner l'investissement agricole, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de Sonelgaz-Distribution. Selon la même source, cinquante-neuf (59) exploitations agricoles ont été raccordées, mi-mars dernier, vingt-deux (22) autres le seront d'ici quelques jours, alors que quarante-cinq (45) exploitations agricoles sont en phase de raccordement.

Par ailleurs, des avis d'appel d'offre pour la réalisation de travaux de raccordement électrique ont été lancés récemment pour un groupe supplé-

mentaire de soixante-cinq (65) exploitations, tandis que quarante-deux exploitations sont en phase d'étude et un dernier lot de vingt-cinq (25) exploitations sont en attente de devis quantitatif et qualitatif, a-t-on ajouté.

Le raccordement permettra aux exploitations agricoles concernées de se développer davantage et d'agrandir leurs activités, a-t-on expliqué.

Ces raccordements favorisent, en outre, l'implantation de nouvelles exploitations agricoles dans les zones couvertes par le réseau électrique local et garantissent aux investisseurs un accès à ce réseau, avantage censé contribuer à l'essor socio-économique de beaucoup de communes rurales et une expansion des activités agricoles, a-t-on signalé.

PUB

TNA Mohamed Adjaimi honoré pour son parcours

Le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi a abrité, vendredi soir, une cérémonie de distinction en l'honneur de l'artiste Mohamed Adjaimi, en reconnaissance de sa contribution au théâtre radiophonique, aux feuilletons télévisés et au cinéma, durant plus de 50 ans de carrière.

La cérémonie d'hommage initiée par l'Association "Troisième millénaire", avec la contribution du TNA et de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDADV), a été organisée en guise de considération et reconnaissance de la performance et de la créativité de cet artiste chevronné, en présence d'une pléiade d'artistes et de familles algéroises. L'artiste Mohamed Adjaimi, au parcours artistique exceptionnel et à la voix forte, s'est vu remettre une distinction honorifique par l'association, pour son apport dans le développement de l'art dramatique algérien.

Le président de l'Association, Sid Ali Bensalem a affirmé dans son allocution que cette cérémonie "se veut une considération et une reconnaissance du par-



Ph: DG

cours de l'artiste engagé connu pour son don artistique, au parcours honorable et jalonné d'oeuvres gravées dans la mémoire du public et qui a vécu le mouvement théâtral et radiophonique en Algérie et contribué à des feuilletons sociaux instructifs". Pour sa part, l'acteur Mohamed Adjaimi s'est dit "reconnaisant et touché par ce beau geste avec la présence de la famille artistique et de ses compagnons, ce qui a donné à l'évènement un goût spécial".

La cérémonie d'hommage s'est poursuivie dans une ambiance festive ani-

mée par une pléiade de grands chanteurs qui ont enchanté le public, à savoir les artistes Naïma Dziria, Samir Toumi, Hakim El-Ankis, Tarek Ayad qui ont interprété des chansons du répertoire du patrimoine populaire et andalou. Né à la Casbah d'Alger en 1945, Mohamed Adjaimi y a poursuivi ses études et a rejoint l'École de formation des enseignants de Bouzaréah, ensuite le théâtre radiophonique.

L'Association "Troisième millénaire" organisatrice de l'hommage a été fondée en 2001 avec pour objectif la distinction des artistes et la promotion de l'art. Son mot d'ordre "honorer l'artiste de son vivant".

"WASLAT AL-ASHWAQ"

Un récital de chants poétiques présenté à Alger

Waslat al ashwaq", un récital de chants poétiques aux formes et consonances orientales, a été présentée, jeudi soir à Alger, par le maestro Salim Dada et son ensemble dans des atmosphères empreintes de solennité, devant un public peu nombreux.

Dans le cadre de son programme d'animation durant le mois sacré de Ramadhan, le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna) a accueilli l'"Ensemble Salim-Dada", qui a rendu une dizaine de pièces, invitant au voyage dans une prestation de haute facture.

Sur les textes de Brahim Ben Ali El-Hasry, Ibn Sahl Al-Andalousi, Safa Eddine El-Hula, Lissane Eddine El-Khatib et Ibn Nabata El-Masry, Salim Dada a présenté ses compositions, aux variations modales orientales,

conçues sur des rythmes composés aux cadences irrégulières. Après, "Taqsim Nahawand pour guitare", une première pièce rendue en solo par le maestro, qui entendait ainsi, planter le décor de la soirée, la forme du "Nahawand" aura été choisie comme thématique principale de ce récital prolifique, se déclinant, au fur et à mesure en d'autres formes et tonalités, aussi esthétiques. Ainsi, le public, tenu en haleine durant près de 75 mn, a pu également apprécier les pièces, "Sama'i Ashwaq", "Ya hal bakaïtu", "Taqsim oud", "Hal dara dhabiy el homa", "Longa Nahawand", "Shuqqa jayboul-layl", "Djadaka-l-ghai-thu" et "Ma massa dak al ghosn". Dans de belles compositions musicales variées, marquées par la profusion créative du compositeur, la structure

tonale du Nahawand, s'est déclinée en plusieurs formes, El-hidjaz, huzam, nawathar, nekriz, et dil, notamment.

Rendu dans plusieurs cadences, dont, le samai, longa, El-mouachah, khlass taqassim, tawchih et moual, le spectacle a rappelé la grandeur et la richesse de ce genre de musique au référent patrimonial. À l'issue du spectacle, cette formation musicale, réunissant harmonieusement guitare, luth, saxophone, contrebasse, et autres percussions, a été longuement applaudie par le public. Le programme d'animation du mois de Ramadhan au TNA se poursuit, avec l'hommage que rend, vendredi soir, l'association du troisième millénaire au poète et comédien, Mohamed Adjaimi, grande figure de la Télévision et la Radio algériennes.

CONSTANTINE

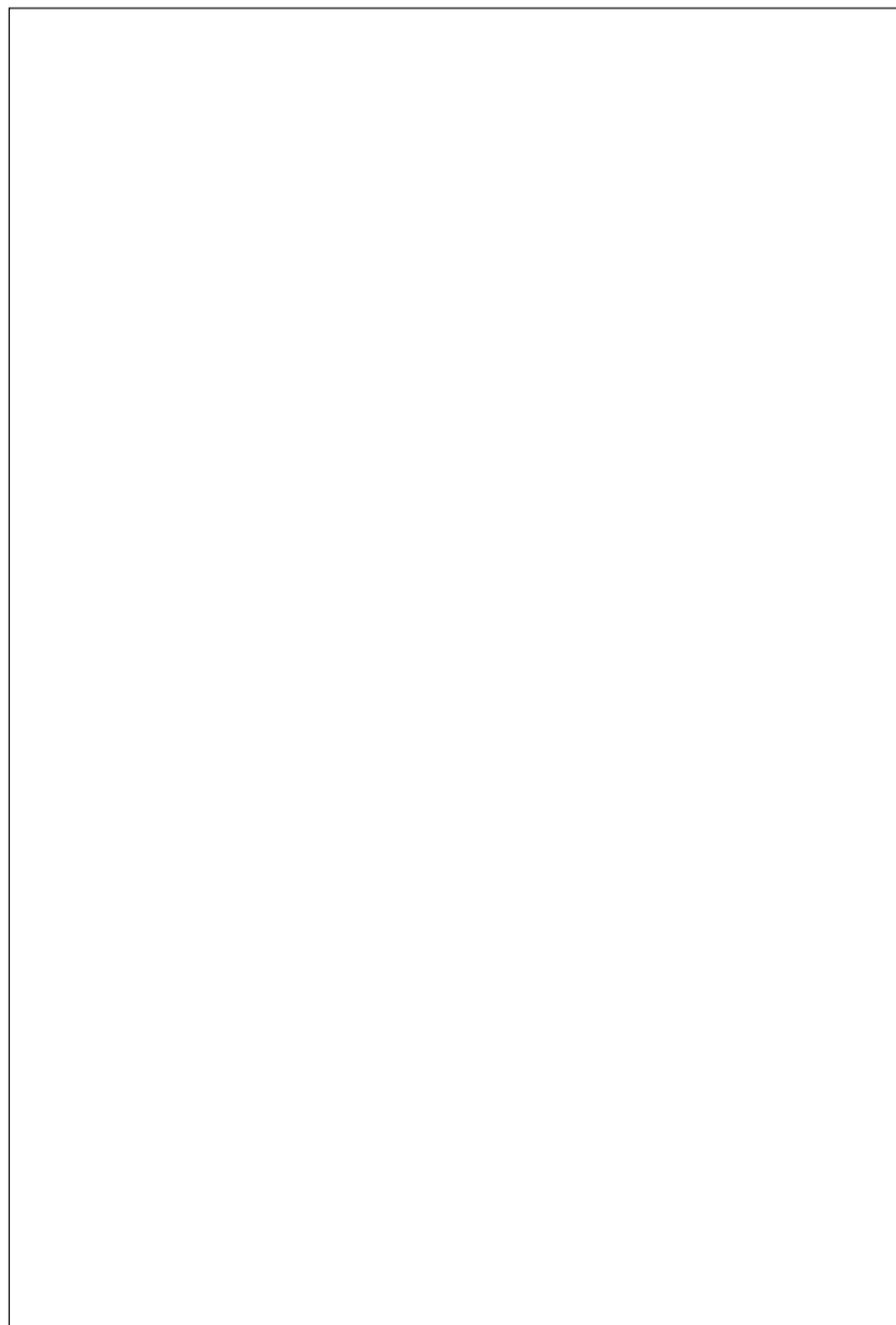
Le 17e DimaJazz du 11 au 14 mai

Les mélomanes et amateurs de jazz pourront renouer avec le plus grand et plus ancien festival algérien dédié à ce genre musical à la faveur de la 17e édition du Festival international "DimaJazz" annoncé dans sa ville de Constantine du 11 au 14 mai prochain, annoncent les organisateurs. Après une 16e édition tenue en novembre 2019, le festival le plus emblématique de l'antique Cirta, revient après deux ans et demi d'absence, à la salle de spectacle Ahmed-Bey. Fondé en 2003 par l'association "Limma", puis institutionnalisé en 2009, le Dimajazz a su rassembler les plus grands noms du jazz mondial à l'instar de l'Américain Boney Fields, du pianiste malien Cheick Tidiane Seck et du Nigérien Keziah Jones, tout en restant le rendez-vous culturel le plus attendu de la ville de Constantine et des mélomanes qui n'hésitent pas à faire le déplacement.

AGENDA CULTUREL

- **Institut français d'Alger (Alger-Centre)**
Jusqu'au 5 mai : Exposition photographique «Lumières» d'Arslane Bestaoui.
- **Galerie Hang'Art** (centre commercial Garden City, Cheraga, Alger)
Jusqu'au 4 mai : Exposition «ya hdjendjen ya mdjendjen» de l'artiste plasticienne Fazi Bouaoui et de l'artisane Nassij (tissage).
- **Galerie d'art Mohammed-Racim** (9, avenue Pasteur, Alger-Centre)
Jusqu'au 30 avril : exposition collective de manuscrits et de calligraphies islamiques, avec la participation des artistes Mouna Hocein, Djamel Messaoud Khelifi, Salah Makbadh et Feriel Mokhnachi.
- **Palais de la culture Moufdi- Zakaria (Kouba, Alger)**
Jusqu'au 30 avril de 13h à 18h et de 22h à 1h du matin : exposition de produits de l'artisanat et de décoration. Exposition de calligraphie arabe et de miniature.
- **Ezzou' Art Galerie** du Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar (Alger)
Jusqu'au 28 avril : Exposition collective avec les artistes Djazia Cherih, Farida Kechroud, Nesrine Meziani et Baya Zemmouche.
- **Institut Culturel Italien d'Alger** (4, bis rue Yahia-Mazouni, El-Biar, Alger)
Jusqu'au 12 mai : cycle de projections cinématographiques tous les jeudis à la salle polyvalente de l'institut.
Jeudi 28 avril à 21h30 : Film Il Vento Fa Il Suo Giro – Giorgio Diritti.
Jeudi 5 mai à 19h : Film Caravaggio de Michele Placido.
Jeudi 12 mai à 19h : Film Un Giorno Speciale de Francesca Comencini.
Tous les films sont en version originale en italien – sous-titrée en français.
- **Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)**
Jusqu'au 30 avril à partir de 21h30 : Programme d'animation variée «Les Nuits du Ramadhan à l'Opéra d'Alger» comportant 17 spectacles.

PUB



PLAT DU JOUR

Tajine de poulet aux poivrons



Ingrédients

- 1 kg de pilons de poulet (ou des cuisses de poulet)
- 1 kg de poivrons l'ideal est d'avoir des poivrons rouges, verts et jaunes)
- 1 oignon émincé
- 1 poignet de pois chiches trempée la veille
- 1 cube de bouillon de volaille
- 1 c à c de paprika
- ½ c à c de poivron
- 1 c à c de curcuma
- ½ c à c de niora (piment doux)
- 1 c à c de sel
- huile d'olive

Préparation

Dans un tajine, mettez un peu d'huile et faire revenir les oignons émincés sur feu doux. Ajoutez les épices. Ajoutez les pilons de poulet et mélangez bien pour que ces pilons s'impregnent bien des épices.

émiettez le cube de bouillon de volailles. ajoutez la poignet de pois chiches. Moulez un peu

(n'ajoutez trop d'eau, s'il le faut ajoutez au cour de la cuisson).

Fermez votre tajine et laissez cuire. Enlevez les pédoncules des poivrons et les pépins. Coupez les poivrons en lamelles. À mis cuisson du poulet, ajoutez les lamelles de poivrons. Fermez et laissez cuire à feu doux.

Petits pains au thon



Ingrédients

- Pour la pâte :
- 200 ml lait tiède
 - 100 ml huile
 - 1 sachet de levure de boulanger
 - 1 oeuf
 - 1 c à café de sel
 - 350 g farine

Pour la farce :

- 1 boîte de thon au naturel
- Persil haché finement
- 5 portions de fromage de brebis frais (5 c à soupe)

Préparation

Dans un saladier, mélanger le lait tiède et l'huile.

Ajouter la levure et bien mélanger. Ajouter ensuite un peu de farine. mélanger et laisser reposer 5 min. Ajouter l'œuf battu, le sel et le reste de la farine.

Pétrir la pâte jusqu'à l'obtention d'une boule homogène. Recouvrir d'un linge et laisser doubler de volume.

Pour la farce :

Hacher finement le persil et l'intégrer à la préparation (thon et fromage). Préchauffer le four th. 6. Dégazer la pâte.

Prendre une boule de pâte, l'abaisser et couper des ronds avec un emporte-pièces ou autre.

Avec un couteau, faire deux entailles de chaque côté du cercle. Déposer un peu de farce, au centre du cercle, entre deux entailles. Badigeonner de jaune d'œuf et mettre au four pendant une trentaine de minutes.

La nuit d'Al-Qadr a une date Fixée

1^{re} partie



Phs : DR

La meilleure nuit du mois de Ramadhan est la Nuit d'Al-Qadr, selon la parole du prophète : "Quiconque accomplit la prière de la nuit, la Nuit d'Al-Qadr avec une foi ferme et en cherchant la récompense, tous ses péchés passés lui seront pardonnés." [Rapporté par Al-Bukhari, Muslim et d'autres d'après la narration d'Abu Hureyra.]

Elle est sur la vingt-septième nuit de Ramadhan selon l'avis le plus fort. Une majorité de ahadith montrent cela, y compris le hadith d'Ibn Zurr Hubaysh qui a dit : "J'ai entendu Ubay ibn Ka'b dire quand on lui a rapporté que 'Abdullah Ibn Mas'ud a dit : Qui-conque accomplit la prière de la nuit (chaque nuit) pendant l'année trouvera la Nuit d'Al-Qadr."

Il (Ubay ibn Ka'b) dit : "Qu'Allah lui fasse miséricorde, son intention consistait en ce que les gens ne (deviennent pas paresseux) et comptent seulement (sur une nuit).

Par Celui en dehors de qui il n'y a pas de divinité digne d'adoration, c'est en effet pendant Ramadan.

Et par Allah je sais quelle nuit c'est. C'est la nuit dans laquelle le messager d'Allah nous a commandé d'accomplir la Prière nocturne. Elle est la vingt-septième nuit. Elle se reconnaît au fait que le soleil se lève le matin en brillant sans rayons." [Rapporté par Muslim et d'autres référencé dans Sahih Abi Dawud (1247)]

L'imam Al-Albani dans son livre Qiyamu Ramadhan (page. 18-19)

La Nuit d'Al-Qadr doit être cherchée

La Nuit d'Al-Qadr est dans les dix dernières nuits de Ramadhan, selon la parole du prophète : "Cherchez la Nuit d'Al-Qadr dans les dix dernières nuits de Ramadhan." [Al-Bukhari et Muslim].

Et elle survient dans une des nuits impaires plus probablement que sur les autres

nuits, selon la parole du prophète: "Cherchez la Nuit d'Al-Qadr dans les nuits impaires des dix dernières nuits de Ramadhan." [Al-Bukhari]

Et elle est plus proche des sept dernières nuits, selon le hadith d'Ibn ' Umarque : "Quelques hommes des compagnons du messager d'Allah ont vu la Nuit d'Al-Qadr en rêve pendant les sept dernières nuits (de Ramadhan)". Le Prophète a dit : "Je vois que tous vos rêves s'accordent qu'elle (la Nuit d'Al-Qadr) est dans les sept dernières nuits". Ainsi, quiconque veut la chercher, qu'il la cherche dans les sept dernières nuits." [Al-Bukhari et Muslim] Et c'est aussi basé sur le hadith de Muslim d'Ibn ' Umar que le prophète a dit : "Cherchez-la dans les dix dernières nuits. Mais si l'un d'entre vous faiblit ou en est incapable, qu'il ne laisse pas les sept (dernières) nuits."

À suivre...

Le mérite de l'animation de la prière durant Ramadhan

3^e partie

Le fidèle est autorisé à diminuer ce nombre. On peut même se contenter d'une unique rak'a conformément aux actes et propos du Messager d'Allah .

Quant à l'acte, il réside en ceci : Aïcha a été interrogée en ces termes : « Par combien de rak'a, le Messager d'Allah clôturait ses prières ? » Elle a répondu : « Il clôturait par 4 + 3 ou 6 + 3 ou 10 + 3 et ne les avait jamais clôturées pour moins de 7 ou plus de 13 » (rapporté par Ahmad, Abou Dawoud et d'autres. ».

Quant à ses propos, les voici : « Le witr (la clôture de la prière) est vrai ; quiconque veut le limiter à 5 peut le faire et quiconque veut le limiter à 3 peut aussi le faire et quiconque veut se contenter d'une seule rak'a peut encore le faire. » Le Prophète n'a pas déterminé une limite précise à atteindre et à ne pas dépasser pour ce qui est de la récitation à faire pendant la prière surrogatoire du Ramadhan ; la longueur de sa récitation variait : tantôt, il récitait au cours d'une rak'a l'équivalent de la sourate (73) qui compte 20 versets, parfois il récitait l'équivalent de 50 versets. Il disait : « Celui qui récite 100 versets au cours d'une nuit ne sera pas compté parmi les distraits ». Une autre version dit : « [...] deux cents versets, sera inscrit parmi les dévots sincères. »

Au cours d'une nuit pendant laquelle il était malade, le Prophète a récité les Sept longues sourates, à savoir les 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8ème sourates du Coran. Un récit portant sur une prière effectuée par Houdhayfa derrière le Prophète indique que celui-ci a récité au cours d'une seule rak'a la deuxième, puis la troisième puis la

quatrième sourate du Coran de façon très lente.

Il a été rapporté par la chaîne la plus sûre que quand Omar donna à Ubay ibn Ka'ab l'ordre de diriger une prière de 11ra k'a pour les gens pendant les nuits du Ramadhan, Ubay récitait les longues sourates dites les miine (celles qui comptent une centaine de versets ou plus) de sorte que certains finissaient par s'appuyer sur une canne en raison de la longueur de la posture debout puisqu'ils ne terminent leur prière qu'au début de l'aube.

Il a été rapporté de façon sûre encore qu'Omar a convoqué les lecteurs du Coran en Ramadhan et a demandé au plus rapide d'entre eux de réciter 30 versets et à celui qui avait une rapidité moyenne de réciter 25 versets et au lent de réciter 20 versets. Sur la base de cela, on peut opter pour la longueur si on prie tout seul ou avec quelqu'un qui approuve cette option.

Dans ce cas, plus la prière est longue, mieux cela vaudra. Il ne faut cependant pas exagérer de sorte à passer toute la nuit en prière, à moins que cela soit rare. En effet, il faut se conformer à la pratique du Prophète qui a dit : « La meilleure direction est celle de Muhammad ».

Quand on sert d'imam, on peut prolonger la prière, à condition de ne pas causer de peine à ceux qui prient derrière l'imam compte tenu des propos du Prophète : « Quand l'un de vous dirige la prière à d'autres, qu'il allège sa prière puisqu'il a derrière lui le petit, le vieux, le faible, le malade et celui qui a une affaire à régler.

S'il prie tout seul, qu'il prolonge sa prière comme il l'entend».

À suivre...

Redoubler d'effort les dix derniers jours!

2^e partie

Les pieux prédécesseurs de cette Umma s'appliquaient à allonger la prière la nuit. As-Sa'ib Ibn Yazid a dit : « Umar Ibn Al-Khattab a ordonné à Ubay ibn Ka'b et Tamim Ad-Dari de diriger les gens dans la prière avec onze raka'at. Le lecteur récitait cent versets, au point que nous devions nous appuyer sur des bouts de bois en raison de la longue position (debout). Et nous ne nous arrêtions qu'à l'approche du Fajr. » [Voir Lata'if-ul-Ma'arif : pg. 219]

'Abdullah Ibn Abi Bakr a rapporté : « J'ai entendu mon père (c'est-à-dire Abû Bakr) dire : «Pendant Ramadhan, nous finissons (la prière de nuit) tard et nous pressions les domestiques pour présenter la nourriture (du suhur) de peur que le Fajr ne vienne. » [Aussi dans le Muwatta de l'imam Malik : vol. 1, pg. 156] Il y a deux luttes de l'âme auxquelles le croyant fait face pendant Ramadhan : la lutte dans la journée avec le jeûne et la lutte la nuit avec le qiyam (prière de nuit). Ainsi, quiconque combine ces deux et remplit leurs droits, alors il est parmi les patients - ceux desquels Allah dit : « Les endurants auront leur pleine récompense sans compter » [sourate Az-Zumar : 15]

Ces dix jours sont la dernière partie du mois et les actions d'une personne ne valent que par leur fin. Et peut-être, il rencontrera la nuit d'Al-Qadr, debout dans la prière pour Allah et aura ainsi tous ses péchés passés pardonnés. Et il faut inciter, animer et persuader sa famille d'accomplir les actes d'adoration, particulièrement dans ces grands moments que ne néglige que celui qui a été privé.

Ce qui est plus incroyable est que tandis que les gens accomplissent la prière et font le tahajjud, certains passent leur temps dans des assises interdites et des actes coupables. C'est en effet la perte la plus grande. Nous demandons à Allah Sa protection. Donc, s'engager dans ces derniers jours signifie entrer dans le profit des actes pieux dans ce qui reste du mois. Parmi les choses malheureuses est de voir que certaines personnes excellent dans les actions pieuses, comme la prière et la récitation du Qur'an, dans la première partie du mois, mais alors les signes de la fatigue et la lassitude apparaissent sur eux, particulièrement quand les dix derniers jours de Ramadhan arrivent. Et ceci malgré le fait que ces dix derniers jours possèdent une position plus grande que les premiers. Ainsi, il faut persévérer dans l'effort et la lutte et augmenter son adoration quand la fin du mois arrive. Et nous devons garder à l'esprit que les actions d'une personne ne valent que par leur fin. Ahadith As-Siyam : Ahkam wa Adab Shaykh Abdullah Ibn Salih Al-Fawzan

Fin

Les courses en direct



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
LUNDI 25 AVRIL 2022 - PRIX : KALIKATA - PS.A.IMP
DISTANCE : 1600 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H00
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Une belle empoignade pour la victoire

Ce lundi 25 avril, l'hippodrome de Zemmouri avec ce prix qui porte le nom de la superbe jument Kalikata, réservé pour chevaux de trois ans et plus pur sang anglais importé, n'ayant pas gagné une course depuis octobre passé, nous propose un quinté qui n'est pas dénué d'intérêt et peut même s'avérer de bonne facture. Cela dit, nous vous conseillons de bien lire nos commentaires car l'arrivée dans l'ordre n'est pas facile à déchiffrer.

Les partants au crible

1. MISS MAE. Elle court dans sa catégorie d'autant qu'elle ne semble pas loin de sa meilleure forme. On ne peut la négliger. Un outsider assez intéressant.

2. MATAIVA. Le résultat de ses dernières performances ne nous permet pas de la retenir.

3. I'LL BE BACK. Cette jument noire pie, paraît sur une excellente forme quoiqu'elle préfère plus long, elle garde des chances intactes même pour une place de choix. À suivre.

4. SHELL BEACH. L'ensemble de ses dernières tentatives ne semble pas assez convaincant, je préfère la revoir dans un autre engagement.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. CHETTIH	1	MISS MAE	AL. TIAR	55	4	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	2	MATAIVA	T. ALI OUAR	55	7	S. HAMIANE
K. HAIL	3	I'LL BE BACK	A. YAHIAOUI	54	1	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL NASR	4	SHELL BEACH	K. BAGHDAD	54	9	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL NASR	5	LASTWOO	AB. ATTALLAH	54	2	S. ROUANE
EH. HAMANI	6	ROCKASIVE	T. LAZREG	54	3	S. ROUANE
A. CHETTIH	7	HAVANA BERE	D. BOUBAKRI	53	11	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	8	CANOPUS	W. BENDJESSEL	53	5	S. HAMIANE
M. ZIDELKHIR	9	GLORY GAME	A. ROUIBAH	53	6	A. ROUIBAH
D. HAMANI	10	SUHAR	EH. CHAABI	53	8	PROPRIÉTAIRE
A. BELAID	11	ETERNAL WAY	AP : D. MABROUK	53	10	K. HABES
Y. BACHIR	12	GAHERIS DE LARACHI	AP : Y. MOUISSI	51	12	A. CHELLAL

5. LASTWOO. Il n'a pas été revu en piste depuis plus d'une année, mais on peut dire qu'auparavant, il était irréprochable. Comme il fait partie d'une écurie sérieuse, on ne peut le négliger. Méfiance.

6. ROCKASIVE. Celui-là, aussi n'a pas couru depuis le 10 juin 2021. Mais attention, il possède un excellent palmarès, avec un minimum de forme, il peut gagner l'épreuve.

7. HAVANA BERE. Elle fait partie des prétendants à la victoire. À suivre sans voir.

8. CANOPUS. Sur ce parcours, il peut largement figurer dans les

cinq premiers.

9. GLORY GAME. Rien à voir.

10. SUHAR. Il ne semble pas au mieux de sa forme, il est préférable de le revoir une autre fois.

11. ETERNAL WAY. Elle possède

de bons atouts en mains, distance, poids et même la monte, on ne peut la négliger. Outsider assez intéressant.

12. GAHERIS DE LARACHI. À revoir.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

6. ROCKASIVE - 7. HAVANA BERE - 3. I'LL BE BACK - 5. LASTWOO - 8. CANOPUS

LES CHANCES

1. MISS MAE - 11. ETERNAL WAY

M'sila : le corps sans vie d'une personne repêché d'un plan d'eau

Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de la wilaya de M'sila ont repêché samedi le corps sans vie d'une personne noyée dans un plan d'eau dans la commune de M'sila, a-t-on indiqué à la cellule de communication de ce corps constitué. Aussitôt alertés, les éléments de la Protection civile ont mobilisé deux plongeurs et les équipements nécessaires pour cette opération aboutissant au repêchage du corps d'une personne, âgée de 70 ans, d'un lac d'une profondeur de 3 mètres, ont précisé les mêmes services, ajoutant que la victime est portée disparue depuis un certain temps. La dépouille de cette personne a été transférée à la morgue de l'hôpital Zahraoui de la capitale du Hodna, a-t-on rappelé, notant qu'une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de cet incident.

Plus de 500 migrants interceptés au large de la Libye



Un groupe de 542 migrants a été intercepté dimanche et placé en détention à Tripoli alors qu'il s'apprêtait à entreprendre la périlleuse traversée de la Méditerranée depuis la côte ouest libyenne, a-t-on indiqué de source sécuritaire. Ces candidats à l'exil ont été arrêtés par les autorités libyennes près d'une plage de Misrata, à quelque 200 km de la capitale, alors qu'ils se préparaient à rejoindre les côtes européennes à bord d'embarcations pneumatiques, a déclaré un responsable au sein de l'Organe de lutte contre l'immigration clandestine, affilié au ministère de l'Intérieur. Ils ont été transférés le même jour en bus vers un centre de détention près de Tripoli où "une aide humanitaire leur sera fournie jusqu'à leur expulsion vers leurs pays", a affirmé le responsable libyen. Depuis le début de l'année, "au moins 475 personnes sont mortes en tentant de traverser la Méditerranée centrale" via cette route, selon un bilan de l'OIM datant du 11 avril. Quelques jours après ce bilan, 6 migrants ont été retrouvés morts et 29 autres portés disparus après un nouveau naufrage au large du pays.

Cinq décès et 192 blessés sur les routes en 24 heures

Cinq (05) personnes ont trouvé la mort et 192 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche, un communiqué de la Protection civile. Les services de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour prodiguer des soins de premières urgences à 14 personnes, dont 10 dans la wilaya de Sétif et 4 autres dans la wilaya d'El Bayadh, incommo-dées par le monoxyde de carbone (CO), émanant des appareils (chauffe bain et chauffage) à l'intérieur de



leurs domicile, affirme la même source, indiquant que les victimes ont été prises en

charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires locales.

Ainsi, les secours de la Protection civile de la wilaya de M'Sila sont intervenus pour le repêchage d'une (01) personne âgée de 70 ans décédée par noyade dans une mare d'eau, située au lieu dit "Boukhmissa", relevant de la commune de M'Sila, souligne le communiqué. Les mêmes services ont procédé, durant ces dernières 24 heures, à l'extinction de 03 incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Jijel, Annaba et In Guezzam, note la même source, ajoutant que cette intervention a permis de circonscrire ces incendies et d'éviter leur propagation vers d'autres lieux mitoyens.

Le musée égyptien abritant les momies royales attire près d'un million de visiteurs depuis son inauguration



Près d'un million de personnes ont visité le Musée national de la civilisation égyptienne (NMEC) depuis son ouverture au public il y a un an, selon le directeur exécutif du musée, Ahmed Ghoneim. Environ 40 % des 970 000 visiteurs venaient de pays étrangers, a dit M. Ghoneim dans une interview accordée vendredi à l'agence Chine nouvelle. Le musée, qui est situé dans le centre-ville du Caire, comprend un hall principal, la salle des momies royales et la salle des textiles. La construction du musée a été achevée en 2017 et le musée a été ouvert au public le 22 avril 2021. Pour célébrer l'ouverture tant attendue du musée, l'Égypte a organisé une grande parade de 22 anciennes momies royales, les transportant du Musée égyptien de la place Tahrir jusqu'au NMEC. Le tourisme est l'une des principales sources de revenus de l'Égypte, mais il a beaucoup souffert depuis la pandémie de Covid-19 en 2020 et le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine. Les touristes russes et ukrainiens représentaient 45 % de tous les visiteurs étrangers en Égypte en novembre 2021, a révélé jeudi le ministre égyptien du Tourisme et des Antiquités, Khaled al-Anany.

Saisie de plus de 7 kg de kif traité à Béchar

Les éléments de la brigade antidrogue de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de wilaya de Béchar ont démantelé un réseau criminel de présumés narcotrafiquants et ont saisi en leur possession 7,235 kg de kif traité, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur information signalant un groupe d'individus acheminant de la drogue à Bechar, les policiers ont mis en place un plan sécuritaire, sous la supervision du procureur de la république du tribunal de Bechar, ayant permis l'identification et la mobilisation d'un véhicule immatriculé à Bechar, dont la fouille minu-



tieuse a donné lieu à la découverte de plus de sept kilogrammes de kif traité, en plus de

l'arrestation de trois (3) individus (29 à 38 ans) qui était à son bord, a-t-on précisé. Présentés

à la justice, les trois mis en cause ont été placés en détention provisoire sous les chefs d'inculpation de "détention illégale de drogue dans le but de commercialisation, exposition à la vente illégale, transport avec utilisation de véhicule, stockage et importation illicite de drogue, et trafic dans le cadre d'une bande criminelle menaçant la sécurité et l'économie nationales et la santé publique", selon la même source.

Deux tonnes de cocaïne saisies en Côte d'Ivoire

Un peu plus de deux tonnes de cocaïne ont été saisies les 15 et 21 avril dans les villes portuaires ivoiriennes d'Abidjan et de San Pedro, et neuf personnes ont été interpellées, a annoncé samedi le ministre de l'Intérieur. "Une importante saisie de cocaïne a été opérée par les services de police le vendredi 15 et le jeudi 21 avril 2022 à Abidjan et San Pedro", indique un communiqué du ministère qui précise que "deux tonnes cinquante sept kilos et 259 grammes" ont été saisies. La valeur marchande est estimée à 41 milliards de francs CFA soit près de 62 millions d'euros. La provenance et la destination de la marchandise n'a pas été précisée.

"Neuf personnes, dont des Ivoiriens et des non-nationaux ont été interpellées", ajoute le communiqué. En 2021, les gendarmes avaient mis la main sur une 1,56 tonne de cocaïne en provenance d'Amérique latine. Un an plus tôt, plus de 400 kg de cocaïne avaient été saisis dans les eaux territoriales ivoiriennes, à bord d'un navire marchand, en provenance du Brésil. La Côte d'Ivoire est devenue l'un des pays privilégiés pour le transit de la cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe.

AUX POINGS

«J'ai décidé de continuer ma mission à la tête de la sélection algérienne. Nous allons essayer de donner un nouveau souffle à ce groupe qui mérite d'être soutenu et bien sûr recruter une autre dynamique de travail en prévision des prochaines échéances.»

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi



Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -

Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

LE 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE LA HAUTE INSTANCE ISLAMIQUE DE PALESTINE

« Je salue la position historique de l'Algérie »

Le premier vice-président de la Haute instance islamique de Palestine, Cheikh Youcef Djoumaâ Salama a salué la position « historique » de l'Algérie de soutien à la cause palestinienne et les efforts du président de la République, Abdelmadjid Tebboune visant à mettre un terme à l'agression barbare contre la mosquée d'Al Aqsa, El-Qods occupé et la Palestine.



Ph : DR

Exprimant toute la reconnaissance du peuple palestinien à l'Algérie, « premier pays à apporter son soutien à la cause palestinienne alors qu'il était encore sous occupation française » il a salué les efforts en cours de l'Algérie visant « à réaliser la réconciliation palestinienne et l'unification du rang palestinien en vue de permettre aux Palestiniens de recouvrer leurs droits légitimes ». Dans un entretien à l'APS, Cheikh Youcef Djoumaâ Salama a affirmé que "les efforts du président Abdelmadjid Tebboune sont hautement considérés par les enfants de notre peuple", se félicitant du "succès de la diplomatie algérienne après la suspension de l'octroi du statut d'observateur à l'entité sioniste au sein de l'Union africaine (UA), et ses démarches auprès des organisations internationales pour le soutien de la cause palestinienne".

Le responsable palestinien s'est félicité, en outre, des efforts de l'Algérie et de son Président en appui au peuple palestinien et à sa cause juste dans les fora arabes, musulmans et internationaux. Concernant les développements de la situation à El-

Qods et Al-Aqsa et l'agression sioniste contre les fidèles, l'intervenant a indiqué que la ville est le théâtre "d'un vil massacre" contre les Palestiniens, leur histoire et civilisation servant les desseins sionistes visant à oblitérer l'identité arabo-musulmane d'Al Aqsa. Il s'agit également des agressions contre les quartiers de la ville tels Cheikh Djarrah, Silouane, Djabal El Mokaber et Al-Aissaouia, en sus des attaques contre l'église du Saint-Sépulcre dans la Ville sainte. Cependant, cette attaque criminelle de l'occupation sioniste contre Al-Aqsa et ses incursions dans ses cours, ainsi que l'agression contre les fidèles et l'arrestation de plus de 470 Palestiniens, ne les dissuadera pas de défendre leurs lieux saints, a-t-il affirmé, indiquant que leur réponse à la récente agression à Al-Aqsa et à El-Qods est venue "pour prouver leur droit à cette mosquée, déclarer que c'est la mosquée des musulmans et montrer qu'ils n'abandonneront pas leur terre bénie". Au regard de la brutalité persistante de l'occupation contre le peuple palestinien et ses lieux sacrés, à leur tête la mosquée d'Al-Aqsa, le premier

vice-président de l'instance a fustigé le silence du Conseil de sécurité de l'ONU, précisant que le peuple palestinien "qui salue toujours les positions internationales rejetant la poursuite de l'occupation haineuse qui sévit sur la terre palestinienne depuis des décennies, ainsi que chaque décision prise en faveur de ces droits, se dit consterné des institutions internationales qui ont rendu des centaines de décisions appelant à la fin de l'occupation et criminalisant les occupants sans pour autant veiller à leur application". Et d'ajouter que "le peuple palestinien ne compte pas beaucoup sur ces décisions parce que nous souffrons quotidiennement des agressions et des pratiques brutales contre la mosquée d'Al-Aqsa, contre les fidèles et les visiteurs du lieu saint", relevant la nécessité de "mettre fin à l'occupation, qui est à la base de tout mal dans ce pays béni". Enfin, il a appelé la communauté internationale, avec toutes ses institutions, à rendre justice au peuple palestinien, à ne pas faire deux poids deux mesures, à lui fournir une protection et à prendre des mesures immédiates et décisives qui obligent l'occupant sioniste à se conformer aux résolutions onusiennes et à mettre fin à sa violation des principes de la légalité internationale.

R. I./APS

TRANSFERT ILLEGAL DE DEVICES
DGSN : 506 180 euros saisis durant le 1er trimestre 2022

Les services de la Police aux frontières ont procédé durant le premier trimestre 2022 à la saisie de plus de 500.000 euros et l'arrestation de 32 individus dont 3 étrangers impliqués dans des affaires de transfert illicite de devise, indique hier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale. "Dans le cadre de la lutte contre les infractions à la législation et à la réglementation de change et des mouvements de capitaux, les services de la PAF à travers l'ensemble des postes frontaliers sur le territoire national ont procédé, du 1er janvier au 31 mars 2022, à l'arrestation de 32 suspects, dont 3 étrangers, impliqués dans 28 affaires de transfert illicite de devise", précise la même source. Les services de la PAF ont saisi durant la période suscitée "506.180 euros, 33.650 USD, 7.380 dollars américains et 6.800 livres sterling".

R. N.

CORONAVIRUS
6 nouveaux cas et un décès ces dernières 24h

Six (06) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) un décès et deux guérisons ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, dimanche, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés est de 265767, celui des décès passe à 6875, alors que le nombre total de patients guéris passe à 178346 cas. Par ailleurs, un (01) patient est actuellement en soins intensifs, précise la même source, ajoutant que 45 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 3 wilayas ont enregistré 1 à 9 cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

R. N.

MALI

6 soldats et 11 terroristes tués dans trois attaques visant des camps militaires

L'armée malienne a annoncé dimanche la mort de six soldats et 11 terroristes dans trois attaques simultanées contre trois camps militaires dans le centre du Mali. Ces attaques ont fait six morts et 20 blessés dans les trois camps visés à Sévaré, Bapho et Niono par des "groupes armés terroristes (qui) ont utilisé des véhicules kamikazes bourrés d'explosifs", a affirmé l'armée malienne dans un communiqué. En outre, onze terroristes ont été tués par les forces maliennes qui ont également récupéré du matériel militaire, selon le texte. A Sévaré, "il y a eu une double attaque terroriste, avec explosion d'engins et des tirs", a indiqué une source militaire dans cette localité, tandis que Niono a été visée par "une attaque à la voiture piégée". Ces assauts ont provoqué des dégâts matériels, dont deux véhicules endommagés à Niono et un hélicoptère "légèrement endommagé" à Bapho, selon le communiqué.

R. I.

PRESIDENTIELLE EN FRANCE

C'est parti pour le duel Macron - Le Pen

Les bureaux de vote ont ouvert hier à 08H00 (06H00 GMT) en France pour le second tour de la présidentielle où quelque 48,7 millions d'électeurs sont appelés à choisir entre le président sortant Emmanuel Macron et la dirigeante d'extrême droite Marine Le Pen.

Le vote a déjà débuté samedi en outremer et auprès des Français de l'étranger. Emmanuel Macron (44 ans), arrivé en tête au premier tour (27,85%), est donné favori dans les sondages, il espère devenir le premier président de la cinquième répu-

blique réélu au suffrage universel hors cohabitation.

La dirigeante d'extrême droite Marine Le Pen, (53 ans), ambitionne de devenir la première représentante de l'extrême droite - un terme qu'elle récuse - et la première femme à investir l'Elysée.

Le 10 avril, elle était arrivée plus de quatre points (23,15%) derrière le président sortant. Les résultats de ce second tour sont attendus dimanche à 18h00 GMT.

R. I.

SOUS-RIRE

Internet en Algérie
Près de 46 millions d'abonnés en 2021

